

Le fonctionnement du CCAS de Phalsbourg

> Siège : maison des services Lobau, rue du commandant Taillant

Permanence : les lundis de 17h à 18h30

Tél 03 87 24 45 98

Mr Jean-Pierre KLEIN, vice-président du CCAS

Pour laisser un message en mairie : tél 03 87 24 40 00

> Le conseil d'administration (CA) du CCAS

Il se réunit une fois par mois et fait l'objet d'un compte rendu contrôlé par la sous-préfecture.

Les membres du CA

- Le maire qui en est le président
- 5 membres élus par le conseil municipal : Jean-Pierre KLEIN (adjoint au maire, vice-président du CCAS), Christiane LEHE, Claudie KAISER, Elsa AYDIN, Mylène SERFASS
- 5 membres nommés par le maire : Ariane SCHWEYER, Adrienne MARBLER, Jacinthe Turina, Marie Thérèse WATZKI, Michel THIERSE

A noter : Les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion sont officiellement présentes à titre consultatif. Cela permet d'analyser les besoins et de coordonner les actions afin de créer une synergie entre les différents intervenants sociaux.